Procédure pour l'inscription / la réinscription d'un enfant à l'école – Année scolaire 2020 - 2021

Madame, Monsieur,

Afin d'inscrire ou de réinscrire votre enfant dans notre école, je vous prie de bien vouloir remplir :

- le formulaire d'inscription 2020 – 2021.
- le règlement intérieur de l'école pour l'année scolaire 2020 – 2021.

Ces deux documents remplis dans Word sont à me retourner **obligatoirement par email** à l'adresse direction.taishan@mlfmonde.org**sans en changer le formatni la mise en page.**
Je vous demande de ne pas imprimer les documents pour me les rapporter !

Plusieurs documents administratifs et scolaires doivent compléter le dossier d'inscription

①Documents administratifs :

- Une photocopie du passeport de l'enfant et de son visa pour la Chine.
- Une photocopie du livret de famille ou un extrait de naissance.
- Une photocopie du carnet de vaccinations.
- Une assurance responsabilité civile pour un établissement scolaire à l'étranger.

② Documents scolaires :

- Le dossier scolaire de l'enfant. Il s'agit du carnet de suivi des apprentissages en maternelle (CSA), des livrets d'évaluation à l'élémentaire (du CP au CM2) et des bulletins trimestriels pour le collège.
- Un certificat de radiation de l'école/collège précédent.
- Tout document utile à l'équipe pédagogique pour assurer la meilleure prise en charge scolaire de l'enfant. Les familles auront coché les cases correspondantes dans le formulaire d'inscription.

Si les familles des nouveaux élèves inscrits doivent absolument m'envoyer ou me donner en main propre tous ces documents, les parents des élèves déjà inscrits dans l'école n'ont pas besoin de tout fournir.
Seuls les documents qui ont été mis à jour ou changés dans l'année me seront envoyés ou remis en main propre (nouveau passeport, nouveau visa, carnet de vaccination à jour…).

Florent Dubreuil
Directeur de l'école